

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 10 octobre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'Ancienne Ecole sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents Mmes Françoise Guineau, Christine Gérard
MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Didier Lancel, Nans Delafontaine

Représenté Monsieur Fabien Postel a donné pouvoir à Monsieur Didier Lancel.

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau.

Assistait également Melle Fanny Fortini, secrétaire de mairie.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal mais un conseiller indique toutefois que les collettertes de la cheminée de l'Hôtel de Ville sont à surveiller.
- **Pouvoir de poursuite judiciaire du Maire** : Délibération reportée au prochain conseil pour confirmation d'information.
- **Signature du Maire pour les marchés à procédure adaptée** : Délibération reportée au prochain conseil pour confirmation d'information.
- **Indemnité du trésorier** : Le décompte des indemnités de conseil et de budget du receveur municipal pour l'année 2014 s'élève à 244,95 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement de ces indemnités à Monsieur Alain Mariotti.
- **Demande d'exploitation sur le territoire communal de Rémécourt et Wambez par le GAEC DUWEZ** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande présentée par le GAEC DUWEZ en vue d'exploiter un élevage de bovins sur le territoire communal des communes de Rémécourt et Wambez pour l'élevage de 151 à 200 vaches laitières. Monsieur Delafontaine explique qu'au-dessus de 150 vaches une enquête publique est ouverte et faite en mairie. Le GAEC ne causant pas de nuisance, ni de contrainte pour la commune, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.
- **Point remplacement congé maternité Fanny Fortini** : Le remplacement sera assuré par Erika Péroz. En accord avec le Maire, elle sera présente à la mairie 8 heures par semaine et 2 samedis par mois (9h30 – 12h30)
Ses horaires seront les suivants :
 - Mardi 9h15 – 11h45
 - Mercredi 9h – 11h30 / 14h -17h (sauf si présence le samedi)
- **Point Indemnité d'Administration et de Technicité des agents municipaux** : Monsieur le Maire explique qu'une Indemnité d'Administration et de Technicité a été mise en place en 2008, qu'elle est versée annuellement mais qu'elle n'a pas été revoquée depuis. Au vu de l'ancienneté de Monsieur Jacky Debure, de son implication et de son travail satisfaisant, le Conseil Municipal vote l'augmentation de son coefficient à 7 (contre 3 depuis 2008), 5 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention. Le coefficient de Mademoiselle Fanny Fortini, qui souhaite bénéficier également de cette indemnité, sera de 3. Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mensualiser cette indemnité et qu'elle sera revoquée chaque année en fonction de la performance, des engagements et de la réalisation des missions des agents.
- **Point d'information circulation suite au rendez-vous avec le CG et l'ABF** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'architecte des bâtiments de France, Monsieur Guénoun, n'est pas favorable au projet de sens unique. De plus, le directeur chargé de l'aménagement et de la mobilité du Conseil Général de l'Oise, Monsieur Hulot s'y oppose également.

Des solutions alternatives sont toutefois proposées :

- « une zone de rencontre » : Ce type de zone permet la cohabitation de l'ensemble des modes de déplacement avec une vitesse des véhicules motorisés limitée à 20km/h et surtout une priorité qui est donnée aux piétons
- Un parking réservé aux gerboréens en bas de la maison du Gué et un autre pour les personnes à mobilité réduite à l'entrée du boulevard Guillaume Le Conquérant.
- L'interdiction des bus dans Gerberoy avec un parking pour leur stationnement
- Un système de ralentisseurs

Il est possible de demander des subventions à l'Etat.

Monsieur Chavonnet décide donc de réunir le comité circulation au plus vite afin d'étudier ensemble ces solutions.

- **Point d'avancement de l'installation de l'OT à l'année** : Suite au rendez-vous avec Monsieur Guénoun, Monsieur le Maire et ses adjoints, une visite de la maison Robine a eu lieu avec l'Office de Tourisme et la CCPV afin de convenir ensemble des travaux minimum à effectuer pour accueillir l'Office de Tourisme.

Depuis cette rencontre, des devis sont en cours. Monsieur Chavonnet explique que nous recherchons le meilleur financement possible pour ces travaux par des subventions, notamment celle de l'Etat ou encore de la fondation Brie Picardie.

- **Vote du projet d'aménagement du parking proposé par la CCPV en 2013** :
- **Proposition de location à l'année de la maison du Gué** : Madame Sylvie Fortin, qui loue la maison du Gué depuis plusieurs années six mois par an pour un loyer de 1 050€/mois, fait la demande de louer cette maison à l'année pour 700€ par mois hors charges. A l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable à cette demande.

Questions diverses :

* **Obtention et mise en œuvre des subventions demandées au Député Edouard Courtial**: Les subventions demandées auprès de Monsieur Courtial ont été acceptées. L'Entreprise Huchez interviendra donc pour les cloches de la collégiale le 30 octobre 2014 et le logiciel de la mairie sera changé le 28 octobre 2014.

* **Point demande de subvention pour les contreforts de la Collégiale** : la DRAC accuse bonne réception de notre demande de subvention mais celle-ci ne sera étudiée qu'en 2015 suite à un grand nombre de demandes.

* **Point ZPPAUP / AVAP suite au rdv avec l'ABF** : Monsieur Chavonnet rappelle au Conseil Municipal que le montant de ce changement est d'environ 30 000€. Par ailleurs, Monsieur Guénoun lui a indiqué que des subventions minimum sont possibles (50% pour l'AVAP, 70% pour le PLU).

* **Point location logement communal** : Une première visite a eu lieu mais celle-ci n'a pas été concluante. L'annonce a été affichée à l'Institut La Salle et mise en ligne sur le site Leboncoin.

* **Point restauration parcelle communale Impasse du Vidamé** : Un courrier a été adressé aux deux riverains pour les informer des travaux et demander le respect de cette remise en état.

* **Assainissement** : Monsieur Chavonnet est dans l'attente d'une rencontre avec Monsieur Périmony, Vice-Président de la CCPV chargé de l'assainissement.

* **Marché au foie gras** : Il aura lieu le dimanche 30 novembre 2014 mais il est en essai pour le moment car il y a peu d'exposants.

* **Cimetière** : Monsieur Delafontaine informe le Conseil Municipal que des chênes au cimetière sont à replanter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h55.